

Fondation de prévoyance Musiques-Arts

RAPPORT D'ACTIVITE DE LA PRESIDENCE

Exercice du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016

No de notre dossier: **GE 1570 (CH-660.0.830.990-5)**

Conseil de fondation:

Gérard ZIHLMANN, président

Eric JAUQUES-DALCROZE, vice-président et membre du comité de placement

Patricia VILLARS, trésorière

Eric VUICHOU, secrétaire et membre du comité de placement

Monique COMBEY, membre

Nimrod BEN-ZEEV, membre

Pierre-Alain BIDAUD, membre

David GASSMANN, membre et membre au comité de placement

Expert LPP : M. Bernard ROMANENS, Pittet Associés SA

Gestionnaire technique et administratif des comptes : M. Maurizio FIGLIOLA, Kessler Prévoyance SA

Consultant financier externe : M. Jacques RAEMY, au comité de placement

Introduction

L'année 2016 a été marquée par un souci de diversification dans l'immobilier en direct. Après plusieurs prises de contacts et analyses, le Conseil a acquis un premier immeuble à Dompierre, dans le canton de Fribourg, en date du 14 décembre 2016. Il continuera ses recherches afin de remplacer une partie des placements obligataires.

Performance

La performance globale des portefeuilles de la caisse au 31 décembre 2016 est de 2.88% versus -0.69% en 2015. L'année 2016 se termine sur une note positive, malgré un début d'année très volatile et une sortie 2015 délicate – chute des actions suisses, étrangères et émergentes et des matières premières.

Comptes 2015

Les membres du Conseil ont validé les comptes révisés 2015 lors de la séance du 12 avril 2016. Cet exercice intègre, pour le calcul des engagements et des provisions techniques, les nouvelles tables actuarielles LPP 2015 avec un taux technique à 3% (anciennement LPP 2010 avec un taux de 3.5%). La provision de longévité a été dissoute. Le taux de couverture au 31.12.2015 a été de 101.0 % avec la renonciation de l'IJD à sa réserve de contribution de CHF 780'000.-.

Au vu de la situation économique difficile de cet exercice et afin de préserver l'équilibre de la Caisse, le Conseil a décidé d'attribuer un intérêt nul sur le compte des assurés actifs et invalides pour l'année 2015 et de poursuivre la non indexation des rentes.

Comptes 2016

Les membres du Conseil ont validé les comptes révisés 2016 lors de la séance du 11 avril 2017. Le taux de couverture s'élève à 101.0% après constitution des provisions. En effet, figurent désormais au passif du bilan en 2016 : une provision pour taux de conversion favorable de CHF 457'000.- et une provision pour abaissement futur du taux technique de CHF 905'000.-. Cette dernière couvre, sur cinq ans, la future baisse du taux technique à 2.25%.

L'IJD renonce à sa réserve de contribution d'employeur de CHF 896'401.- et achève de rembourser sa dette de fusion au 31.12.2016.

Le Conseil a décidé d'attribuer un intérêt de 1.25% sur le compte des assurés actifs et invalides pour l'année 2016 et de poursuivre la non indexation des rentes.

Modifications réglementaires

Le Conseil a modifié le règlement de la fondation :

- un taux d'intérêt de 2% est rajouté au barème du taux de rachat, afin d'augmenter la somme maximale de rachat,
- un avenant intégrant les modifications dues au nouveau droit du divorce est signé.

Le règlement sur les passifs de nature actuarielle et le règlement de placement ont été mis à jour.

Rétrospective de l'année 2016

Le Conseil de fondation s'est réuni à dix reprises : les 26 janvier, 8 mars, 12 avril, 3 mai, 31 mai, 14 juin, 20 septembre, 11 octobre, 15 novembre et 13 décembre.

Il a entre autres:

- acheté un immeuble à Belmont-Broye, Dompierre, Fribourg pour CHF 3,15 mios,
- signé le contrat avec l'UBS pour l'offre Institutional Access, comprenant une étude ALM annuelle (espérance de performance),
- demandé une expertise actuarielle au 31 décembre 2015,
- invité les gestionnaires des quatre mandats à présenter leur travail aux séances du Conseil,
- mis en place un échange de données semestriel avec la Caisse Suisse de Compensation, afin de permettre un contrôle croisé des rentes AVS et LPP pour les rentiers résidents à l'étranger,
- défini un modus operandi avec le gestionnaire technique vis-à-vis des employeurs versant les cotisations hors délai,
- initié une procédure juridique et déposé une plainte pénale au Portugal en vue de récupérer des rentes indues,
- lancé le processus de renouvellement des membres du Conseil pour la période 2017-2020,
- convenu d'établir une communication directe entre l'administration de la Caisse et les écoles de la CEGM et revu la distribution de l'information auprès des nouvelles écoles.

Le comité de placement a étudié plusieurs sujets : les divers véhicules d'investissement immobiliers, une future gestion overlay des portefeuilles, une réduction ou regroupement des placements alternatifs, la possibilité de passer à une gestion indiciaire, la baisse des TER.

Il suit l'évolution des mandats et est, grâce à la collaboration du consultant externe, en discussion continue avec les gestionnaires.

Communication

Comme à chaque année, les affiliés ont reçu, courant avril, leur certificat de prévoyance accompagné d'un courrier d'information sur l'année écoulée.

Ce même type d'information est également adressé aux rentiers au mois de mai.

Dans le cadre du renouvellement des membres du Conseil pour la période 2017-2020, les affiliés actifs ont pris connaissance par mail, en décembre 2016, d'un appel à candidature.

La Fondation souhaite dorénavant privilégier, vis-à-vis des assurés, une communication électronique (courriels et site Internet) et diminuer le nombre d'intermédiaires.

Formation continue:

Les membres du Conseil ont participé à plusieurs formations continues données par :

des professionnels de la finance - clubs prévoyance, petits déjeuners prévoyance et séminaire « Entre Institutionnels » de l'UBS, séminaire sur « la transition énergétique » et présentation sur « la diversification comme atout du portefeuille » de Pictet, présentation « Big Data » de Rothschild, conférence institutionnelle Vescore,

des spécialistes du monde de la LPP - conférence pour les institutionnels et séminaire LPP de l'ASFIP, séminaires d'information de l'ASIP, séminaire avancé pour membres de Conseil de l'EPAS, séminaire « Regards croisés » de l'ASFIP et Pittet Associés, « Journées de la Prévoyance » de Pittet Associés,

des observateurs pointus - journée d'information d'Ethos, journée sur le nouveau droit du divorce de la faculté de droit de l'Université de Genève.

Le Conseil a souscrit un abonnement à la newsletter online des éditions EPAS, en collaboration avec l'ASIP. Chaque semaine y sont commentées les actualités du monde de la prévoyance.

Je tiens ici à remercier tous les membres du Conseil pour leur précieuse collaboration et la confiance qu'ils m'ont accordée, Mme BRUNORO, notre efficace collaboratrice administrative, ainsi que MM. FIGLIOLA et ETTER de Kessler, MM. ROMANENS et PITTET de Pittet Associés pour leur engagement et leur collaboration très efficace et l'ASFIP pour ses lectures attentives de nos dossiers.



Gérard ZIHLMANN, Président